

TRAVAILLEZ, LISEZ DES LIVRES, REGARDEZ DES FILMS, JOUEZ À DES JEUX VIDEO, DESSINEZ, REFLECHISSEZ, ECRIVEZ, CUISINEZ, DORMEZ, JOUEZ DE LA MUSIQUE, ECOUTEZ DE LA MUSIQUE, CHANTEZ, DANSEZ DANS LE SALON, OCCUPEZ-VOUS DE VOS PLANTES VERTES, APPELEZ DE VIEUX AMIS, FAITES DE LA GYM, JOUEZ AVEC VOS ENFANTS, OU NE FAITES RIEN DU TOUT MAIS...

RESTEZ À LA MAISON

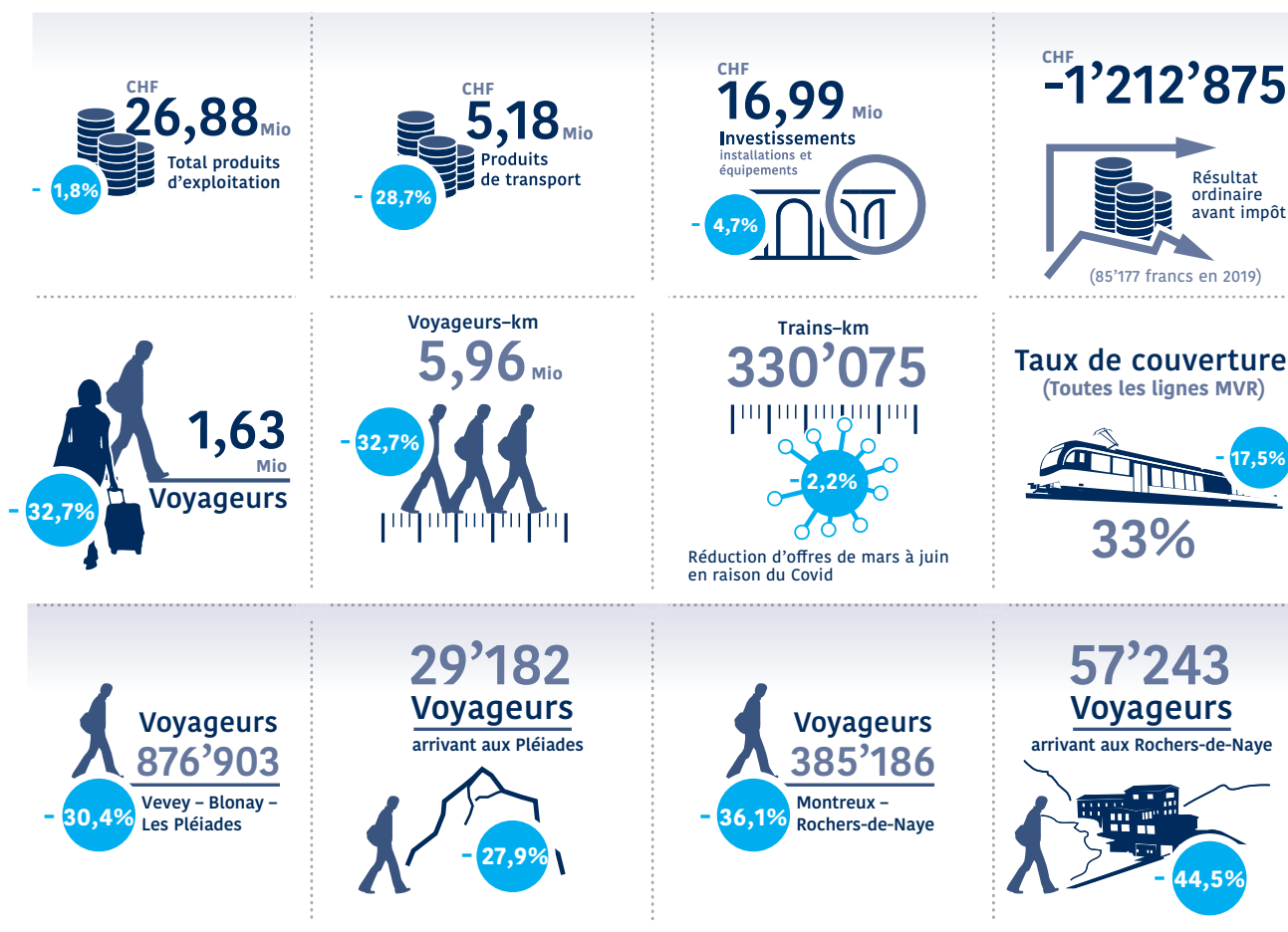
CA N'A JAMAIS ETE AUSSI FACILE DE SAUVER DES VIES



Rapport de gestion

2020

En quelques chiffres



Sommaire

- | | |
|---|---|
| 03 Le message du Président et du Directeur général | 14-31 Partie financière |
| 04 Au fil des mois | 15 Introduction |
| 05 Annus horribilis | 16 Bilan |
| 06 Conseil d'administration | 17 Compte de résultat |
| 07 Direction | 18 Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan |
| 09 Matériel roulant | 19 Tableau de financement |
| 11 Infrastructure | 21-25 Annexe aux comptes |
| 13 Voyageurs | 26-27 Autres informations |
| | 28 Tableau des immobilisations du secteur Infrastructure |
| | 29 Compte des investissements du secteur Infrastructure |
| | 30-31 Rapport de l'organe de révision |

Le message du Président et du Directeur général

Chères et chers actionnaires,

13 mars 2020. C'est ce jour-là, en début d'après-midi, que le monde s'est arrêté. D'un coup, d'un seul, plus personne dans les trains, plus personne sur les quais, plus personne au guichet. Le début d'une longue traversée du désert.

Tout avait pourtant si bien commencé. En janvier et en février, les lignes MVR cartonnaient: 990'000 francs de recettes de transport contre 835'000 francs en 2019 (+ 18%). Une évolution qui n'a rien de miraculeux: depuis le 1^{er} juillet 2019, la ligne Vevey – Blonay est passée à la cadence au quart d'heure, apportant une réponse adéquate à la demande croissante des voyageurs pendulaires et de la population.

Puis est arrivé le coronavirus. Un virus capable d'affecter gravement la santé de chacun mais aussi de pousser à la fermeture des lignes ferroviaires à vocation touristique, d'obliger les entreprises à renvoyer leurs collaborateurs à la maison et de faire tourner au ralenti toute l'économie de la planète. Notre compagnie n'y a évidemment pas échappé. De 7,27 millions de francs en 2019, les recettes de transport de MVR ont plongé à 5,18 millions de francs (-28,7%).

En comparaison avec d'autres sociétés de transport, MVR a pourtant bien résisté. Beaucoup plus dépendant des marchés lointains, le MOB, par exemple, a essuyé une diminution de 43,2% de ses recettes de transport. Voilà qui met en lumière la singularité des lignes MVR, très prisées par les Suisses. Une

clientèle qui, dès qu'elle l'a pu, s'est offert un bol d'oxygène bienfaisant aux Rochers-de-Naye ou aux Pléiades. En août, MVR a pratiquement atteint le même résultat qu'une année plus tôt. La crise du Covid sera marquante et ses effets difficiles à digérer, surtout pour les compagnies de transport qui ont été requises de continuer à circuler... alors que, dans le même temps, les voyageurs se voyaient dissuadés d'en faire usage.

Pour autant, pas d'inquiétude: MVR a les reins solides. Les réserves précautionneusement accumulées durant de nombreuses années suffiront à boucher le trou. Bon élève, MVR n'aura pas, en 2020 du moins, à solliciter l'aide des pouvoirs publics, celle du Canton de Vaud en particulier.

L'historique de l'exercice 2020 ne se résume heureusement pas au seul Covid. MVR a pu mener à bien toute une série de chantiers et de projets. C'est le cas du pont du Vieux Chemin à Glion, démonté et remplacé par un ouvrage moderne. Ce fut aussi l'occasion de régler, à Vevey, la situation délicate du passage à niveau des Bosquets, enclin à des sautes d'humeur. En bonne entente avec la Municipalité de Vevey, propriétaire de l'installation, une solution pragmatique a pu être trouvée. Une telle collaboration sera également nécessaire pour faire face au défi posé par l'imposant chantier de la rénovation de la gare de Vevey.

En toute fin d'année, une bonne nouvelle est aussi arrivée: le projet de la halte de Vevey – Vignerons pourra se réaliser! Quel soulagement après des années passées à se débattre dans des procédures judiciaires! La pertinence de ce projet a ainsi été démontrée et le professionnalisme comme la foi de ceux qui l'ont porté publiquement reconnus. Reste désormais à reprendre langue avec l'Office fédéral des transports pour discuter de son financement – dont on espère qu'il sera prochainement accordé malgré les retards pris par le dossier – avant de songer à pouvoir planifier les travaux de sa réalisation.

On ne saurait clore ce bilan sans adresser un immense merci aux collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise MVR qui, face à l'ouragan qui s'est abattu sur le monde, sont restés au front. Ils méritent, eux aussi, des applaudissements particulièrement nourris!

En comparaison avec d'autres sociétés de transport, MVR a bien résisté.



François Margot, Président
Georges Oberson, Directeur général

Au fil des mois

21 février



Le passage à niveau des Bosquets fait des siennes. Une solution est trouvée dans des temps record avec la Commune de Vevey, propriétaire des feux routiers qui posaient problème.

3 mars



Mise à l'enquête de la gare de Vevey. Ce très gros chantier répondra à une forte croissance de la fréquentation et à la mise aux normes LHand.

1^{er} avril



Réorganisation du service restauration. Une partie des activités est externalisée. La société Fine Fourchette reprend la gérance de nos restaurants (Quai 10, Pléiades et Rochers-de-Naye).

3 avril



Mise en service de l'éclairage sur le tout nouveau quai de la halte Château d'Hauteville.

14 avril



Début du chantier du pont du Vieux Chemin à Glion, en pleine pandémie. Datant de 1909, l'ouvrage doit être remplacé. Les travaux nécessitent deux interruptions de trafic, en mai et en septembre.

14 septembre



Début des travaux d'assainissement de la galerie Rhin-Rhône, dernière rescapée de la génération 1937.

1^{er} octobre



Remise en état, en une nuit, du câble du funiculaire Territet-Glion.

29 octobre



Le Tribunal fédéral administratif donne raison à MVR dans le dossier épineux de la future halte de Vevey - Vignerons.



Annus horribilis

Très difficile pour les transports publics, l'exercice 2020 l'a été plus encore pour les lignes touristiques. Pour MVR, la présence en nombre des touristes suisses a permis d'atténuer le choc. Chronologie.

3 mars

Malgré les premiers cas de coronavirus – c'est ainsi qu'on l'appelait au début de la pandémie – personne ne s'affole trop en Suisse. Il n'y a encore qu'une poignée de cas d'infections.

23 mars

Face à l'absence de clients, MVR réduit l'offre de transport avec un train par heure entre Montreux et Haut-de-Caux et entre Vevey et Lally. Il n'y a presque personne à bord.

mi-avril

Au plus fort de la tempête, les quais et les trains sont déserts. Nous vivons une période historique, surréaliste. On n'aperçoit que quelques gilets orange de nos collaborateurs qui, comme le personnel soignant, les vendeuses, les postiers, font tourner le pays.

Juillet

Les Suisses passent leurs vacances... en Suisse. Aux Rochers-de-Naye, le nombre d'arrivées au sommet en juillet dépasse celles de 2019 (+12%). Ce n'est malheureusement qu'un rayon de soleil au milieu de la grisaille.

4 décembre

Le Conseil fédéral décide de laisser les stations de ski ouvertes, mais réduit la capacité des remontées mécaniques. Situation co-casse: le train des Rochers-de-Naye peut être rempli au maximum jusqu'à Haut-de-Caux (trafic régional), mais seulement aux deux tiers sur la partie du haut (touristique). Pour faire appliquer ces différentes mesures, c'est la quadrature du cercle.

16 mars

Suivant les directives fédérales, MVR annonce la fermeture immédiate de ses lignes touristiques: Hauts-de-Caux – Rochers-de-Naye, Lally – Les Pléiades, ainsi que le funiculaire Les Avants – Sonloup. Partout ailleurs, les trains circulent, comme l'exigent les autorités.

28 mars

Tous les guichets de la compagnie ferment. La période est marquée par une réorganisation de chaque service pour faire face aux innombrables défis qui se présentent chaque jour.

27 avril

Le bout du tunnel, enfin, sur le plan sanitaire. L'offre de transport revient peu à peu à la normale.

1^{er} juillet

Jugé inefficace au début de la crise, le port du masque est désormais obligatoire dans les transports publics. L'application de cette règle est parfois compliquée.

2 novembre

La deuxième vague s'abat sur la Suisse. Les manifestations sont annulées. Après le Marché de Noël de Montreux, la Maison du père Noël disparaît de l'agenda. La ligne Paccot – Rochers-de-Naye est interrompue du 2 au 27 novembre.

31 décembre

Sur le plan financier, le bilan est difficile à digérer avec 28,7% de recettes de transport en moins (-2,08 millions). Grâce aux touristes suisses, MVR a mieux résisté que d'autres. Mais l'offre de transport a pu être assurée en tout temps malgré des conditions très difficiles. Chapeau!

Organes de la société

Conseil d'administration



M. François Margot (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Président** depuis 2010, échéance mandat 2022 | Membre de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Epargne Riviera, Riviera Finance SA, Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA.



M. Vincent Krayenbühl (1953) | Ancien directeur général de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud, ingénieur civil EPFL, master of science Massachusetts Institute of Technology, licence HEC Lausanne | **Membre** depuis 2019, échéance mandat 2021.



Mme Elina Leimgruber (1968) | Syndique de la ville de Vevey | **Membre** depuis 2011, échéance mandat 2021 | Déléguée des communes | **Administratrice auprès de:** VMCV SA, Romande Energie SA.



M. Alexandre Gauthier-Jaques (1969) | Banque et finance, directeur général Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative | **Membre** depuis 2011 | **Vice-Président** depuis 2019, échéance mandat 2023 | **Administrateur auprès de:** Riviera Finance SA, Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, divers conseils de fondations et associations culturelles.



M. Caleb Walther (1977) | Conseiller municipal à Montreux / enseignant de mathématique | **Membre** depuis 2011, échéance mandat 2021 | Délégué des communes | **Administrateur auprès de:** VMCV SA (vice-président) Territet Mont-Fleuri SA (président).



M. Jean-Marc Zimmerli (1959) | Conseiller municipal à Blonay, économiste, Licence HEC Lausanne | **Membre** depuis 2016, échéance mandat 2021 | Délégué des communes | **Administrateur auprès de:** Société coopérative du Chemin de fer - Musée Blonay-Chamby.

DIRECTEUR
Oberson Georges
depuis 01.03.2011

SECRÉTAIRE HORS CONSEIL
Eva Schneider
depuis 07.05.2015

ORGANE DE RÉVISION
Mazars SA Lausanne
depuis 22.06.2018

NOMBRE DE SÉANCES: 5 séances du Conseil d'administration
RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: CHF 17'400.-
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR):
CHF 1'092'391.-

Direction

Directeur général
Georges Oberson

Qualité, Sécurité,
Environnement (QSE)
Cédric Giller

Communication
Jérôme Gachet

Marketing
Frédéric Delachaux



MATÉRIEL ROULANT

Charles Runge
Michel Sauteur

MOB

Compagnie du Chemin
de fer Montreux
Oberland bernois

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Schneck
Jean-Daniel Moreillon

MVR

Transports
Montreux – Vevey – Riviera

INFRASTRUCTURE

Patrick Vianin
Yves Pittet

VSA

Voyages et Services
Automobiles MOB

VOYAGEURS

Vincent Brodard
Christelle Lenoir

GPMG

Garage-Parc
Montreux Gare

FINANCES, INFORMATIQUE, ACHATS ET LOGISTIQUE

Nicolas Rérat
Alexandre Vautier

RailTech

Centre romand
d'entretien des bogies

Assemblée générale

A année exceptionnelle, assemblée exceptionnelle. Afin de respecter les impératifs de santé publique (Ordonnance 2 Covid 19), l'Assemblée générale ordinaire n'a pas pu se tenir en présence des actionnaires cette année. Ces derniers ont cependant pu exercer leur droit de vote par correspondance. Ainsi, seules cinq personnes étaient présentes le 10 juin 2020 dans les locaux du MOB à Montreux: le président du Conseil d'administration, accompagné du directeur, du juriste, de la secrétaire du Conseil, ainsi que d'un notaire qui a pu certifier la régularité du déroulement de l'Assemblée et confirmer la légitimité du dépouillement du scrutin. Les votes valides ont

représenté 405'766 actions nominatives de CHF 10.-, donnant droit à 405'766 voix. Les 70,57% du capital-actions de CHF 5'750'000.- étaient ainsi représentés. L'Assemblée a adopté le rapport de gestion et les comptes annuels 2019. Elle a cependant refusé la proposition du Conseil d'administration au sujet de l'attribution et du prélèvement aux réserves et du report à compte nouveau du solde débiteur. L'Assemblée générale 2021 devra à nouveau se prononcer à ce sujet. M. Alexandre Gauthier-Jaques a été réélu au titre d'administrateur pour un nouveau mandat de trois ans.



Matériel roulant

Highlights. Débutée en 2019, la transformation des véhicules de la série 300 se poursuit. En 2020, deux nouvelles rames sont passées entre les mains expertes de nos spécialistes. Sur le plan de l'organisation, Matériel roulant a fait l'objet d'un important changement avec la création de deux unités dédiées à la maintenance: le pôle TeMPO (technique, méthodes, planification et ordonnancement) a été créé dans le but de préparer et d'organiser l'entretien des véhicules. Le second pôle concerne la réalisation à proprement parler de cette maintenance. Une nouvelle structure qui prépare MVR, mais aussi le MOB, pour l'avenir.

L'impact du Covid. Rien ne fut simple cette année en termes d'organisation. En respect des gestes barrières exigés par les autorités, le nombre de collaborateurs travaillant sur une même machine a dû être drastiquement réduit. Ces contraintes ont conduit à revoir la planification de la transformation des véhicules, causant d'inévitables retards. Il a aussi fallu organiser le télétravail quand cela était possible, mettre sur pied un tournus, définir un programme d'économies, gérer les Réductions d'horaire de travail (RHT),

etc. Le but a été de se concentrer sur les missions de base de Matériel roulant: l'entretien préventif des véhicules en exploitation – indispensable à la sécurité – le dépannage des trains, ainsi que les trains de secours (en cas d'accident, de déraillement, etc.). Une année particulière, incertaine et improbable. Grâce à la souplesse et à la bonne volonté de chacun, cet objectif a été atteint.

Avec le Covid, le but a été de se concentrer sur les missions de base de Matériel roulant.

Défis. Le processus d'acquisition de la future flotte des Rochers-de-Naye s'intensifie. Si tout se passe bien, nous devrions aboutir à la signature de la commande des nouveaux véhicules durant les douze prochains mois. Cela dépendra aussi de la stratégie globale de la modernisation de cette ligne, y compris de la capacité d'accueil au sommet. En 2021, enfin, les deux dernières rames de la série 300 seront transformées.



Charles Runge,
Responsable Matériel roulant,
Membre de la Direction



▼ Le viaduc de la Baye de Clarens va pouvoir être rénové.



▼ Gros chantier en perspective à la gare de Vevey.



Infrastructure

Highlights. Renaissance programmée pour le viaduc de la Baye de Clarens. Ce magnifique ouvrage en courbe, orné de ses cinq voûtes en maçonnerie, va pouvoir être rénové. Ce n'était pas gagné d'avance. Les études menées il y a plusieurs années, proposant la reconstruction complète de l'ouvrage, laissaient entrevoir une évolution des coûts trop importante. La panacée est finalement venue des Chemins de fer rhétiques, lesquels ont appliqué avec succès une méthode d'assainissement sur des ouvrages comparables, fondés partiellement en zone de glissement de terrain. La solution proposée, nettement moins onéreuse que la précédente, a trouvé grâce aux yeux de l'Office fédéral des transports (OFT) et de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) qui ont tous deux validé la poursuite du projet. Une aubaine pour la ligne Blonay - Chamby, utilisée à des fins de service et par le Chemin de fer-musée. Une autre bonne nouvelle nous est arrivée le 29 octobre 2020 en provenance du Tribunal administratif fédéral (TAF) à Saint-Gall: MVR remporte son long bras de fer avec les opposants autour de la création de la halte Vevey - Vignerons et de la suppression des haltes de Clies et de Gilamont. Le projet va pouvoir se réaliser. Reste à savoir quand. Le retard pris en raison des oppositions a exclu le projet de la période de Convention de prestations 2021-2024. Une nouvelle discussion autour du financement devra avoir lieu afin d'établir un nouveau calendrier. L'année 2020 a aussi été marquée par le dépôt de mise à l'enquête de la rénovation de la gare de Vevey. Des travaux importants y sont prévus avec, notamment, la création d'un nouveau quai, le renouvellement

d'un pont, le prolongement du passage sous-voie, la restauration de la marquise historique, etc. Renouveau, également, à la gare d'arrivée des Rochers-de-Naye. L'endroit a fait l'objet d'un lifting.

L'impact du Covid. Face à un tel tsunami, il y a deux manières de voir les choses: suspendre tous les travaux ou réaliser tout ce qu'il est possible de faire. MVR a opté pour la seconde option, dans l'intérêt de nos clients, mais aussi pour jouer le jeu de l'économie. Rien ne fut simple, mais au final, tous les chantiers prévus ont pu être menés à bien. L'assainissement du pont du Vieux Chemin de Glion a pu être réalisé dans les délais impartis. Une réussite qui a demandé beaucoup d'énergie et de créativité. Le service Exploitation a aussi dû faire preuve d'un art consommé du jonglage pour faire et défaire les horaires au gré des décisions sanitaires.

Défis. Une nouvelle période de Convention de prestations, s'étendant de 2021 à 2024, va débuter. Elle s'annonce chargée avec 42% de moyens financiers supplémentaires (pour MOB et MVR) par rapport à la Convention précédente. De nombreux challenges sont au menu pour MVR, en particulier pour la ligne de Naye avec l'arrivée d'un nouveau matériel roulant. Notre organisation a évolué ces dernières années afin d'être apte à relever ce défi. Pour 2021, il s'agira de la consolider et de la stabiliser.

Le viaduc de la Baye de Clarens va pouvoir être rénové.



Patrick Vianin,
Responsable Infrastructure,
Membre de la Direction





Voyageurs

Highlights. En 2020, il n'y a pas eu que le Covid... mais presque. Nous avons malgré tout pu faire avancer de manière notable le processus d'acquisition de la future flotte des Rochers-de-Naye. L'année écoulée a aussi été, malgré la pandémie, celle de la confirmation pour l'offre au quart d'heure entre Vevey et Blonay aux heures de pointe. Mise en place en 2019, elle a été très rapidement adoptée par la population. Au 1^{er} avril, la gérance de nos trois restaurants (Rochers-de-Naye, Pléiades, Quai 10) a été confiée à la société Fine Fourchette. Rappelons que ce secteur souffre depuis plusieurs années de déficits chroniques malgré différents programmes d'économie. MVR reste bien entendu propriétaire des lieux.

L'impact du Covid. C'est le 13 mars que tout a basculé. Dans l'après-midi, le Conseil fédéral a pris ses décisions et ordre a été donné de réduire l'offre et de boucler les tronçons touristiques de nos lignes. Haut-de-Caux – Rochers-de-Naye: fermé. Lally – Les Pléiades: fermé. Les Avants – Sonloup: fermé. Du jamais vu! Du jour au lendemain, les trains se sont vidés. Les compagnies de transport ont été prises au cœur d'un message contradictoire: maintenir le trafic régional pour permettre aux gens d'aller travailler... tout en les dissuadant d'utiliser les transports, perçus à l'époque comme une source majeure de contamination. Autant dire que la fréquentation en a souffert: de 8,86 millions de voyageurs-kilomètres en 2019, nous sommes passés à 5,96 millions, soit une baisse de 32,7%. Mais au milieu de cette tempête, quelques éclaircies. Par exemple, que la

clientèle suisse est très attachée à nos lignes et dès qu'elle a pu aller s'aérer l'esprit en altitude, elle l'a fait. Aux Rochers-de-Naye, les arrivées au sommet ont même progressé de 12% en juillet par rapport à 2019. Une hirondelle ne faisant pas le printemps, les statistiques annuelles ont plongé avec seulement

57'243 arrivées au sommet, soit 44,5% de moins qu'en 2019. Les chiffres, forcément, ne sont pas bons. Et cela même si les réductions d'offres de transport, mises en place du 23 mars au 5 juin, ont permis quelques économies. La suppression de toutes les manifestations, à commencer

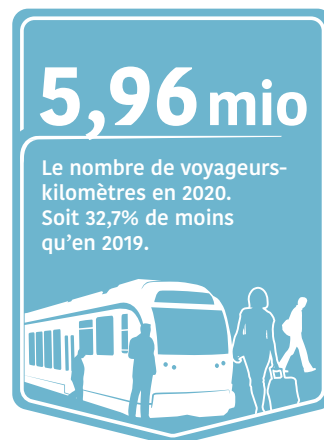
par la course Montreux – Rochers-de-Naye, se fait durement sentir. De plus, la restriction d'un tiers de la capacité a dû être appliquée sur les tronçons menant aux pistes de ski. Un défi d'organisation compliqué par des affluences records observées les premiers jours de neige. Mais ce que nous retiendrons de cette folle année 2020, c'est l'engagement indéfectible de notre personnel qui, malgré le risque sanitaire, malgré les innombrables changements, malgré la difficulté à faire respecter des règles parfois alambiquées, est resté au front. Et cela, tout en respectant les normes de protection afin d'éviter une contamination au sein des teams de production.

Défi. Sans surprise, il s'agira de remonter la pente. Nous mettons tout en œuvre pour y arriver, même si, au vu de la situation sanitaire, l'année 2021 s'annonce également compliquée.

Au milieu de la tempête, quelques éclaircies.



Vincent Brodard,
Responsable Voyageurs,
Membre de la Direction



Partie financière



Introduction

MVR PUISERA DANS SES RÉSERVES

Au final, l'addition est salée: entre 2019 et 2020, MVR a perdu plus de 2 millions de francs de recettes de transport. Il faut remonter très loin dans le temps pour trouver des rentrées aussi modestes que les 5,18 millions de francs engrangés en 2020. L'exercice se termine ainsi avec un résultat ordinaire avant impôt débouchant sur une perte de 1'212'875.- francs. Le coupable est vite trouvé: le Covid. Notre société a été frappée de plein fouet par ses effets. D'abord par la désaffection de nos clients, touristes ou pendulaires. Mais aussi par la fermeture de nos sections touristiques exigée par les autorités. C'est ainsi que, durant près de trois mois, le trafic a été interrompu sur les tronçons Haut-de-Caux – Les Rochers-de-Naye, Lally – Les Pléiades, ainsi que le funiculaire Les Avants-Sonloup. Sans surprise, les arrivées au sommet ont plongé: 57'243 personnes seulement ont rejoint les Rochers-de-Naye en 2020 contre 103'071 en 2019, soit 48,3% de moins. Et cela, en dépit d'un mois de juillet meilleur que celui de 2019.

Au printemps, la réduction de l'offre de transport n'a eu que peu d'effets sur nos comptes. Cette crise a démontré à quel point nos charges fixes sont élevées. MVR peut s'enorgueillir de posséder de belles réserves: 4,89 millions de francs pour les pertes futures du trafic régional voyageurs et de 750'000.- francs pour le tourisme. Elles permettront de ne pas avoir recours aux indemnités fédérales et cantonales, quand bien même la réserve pour le tourisme va pratiquement disparaître.

2020 a aussi été marquée par l'externalisation de la gérance de nos restaurants à la société Fine Fourchette. Le catering des trains sort aussi du giron de MVR pour rejoindre celui du MOB avec l'arrivée imminente du Goldenpass Express.

L'avenir est riche en projets, en particulier aux Rochers-de-Naye. Une nouvelle flotte y est prévue. Les besoins en infrastructure seront également importants, notamment avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité pour les handicapés.

INFRASTRUCTURE

Mur GN km 2.4 / Renouvellement	4'000
Renouvellement superstructure Montreux Tremblex	2'000
Chasse-neige ligne Pléiades x464	1'400
Voie PN Bousse-Sentier la Scie KM3.8-4.3 / renouvellement	1'129
PO V.CH.GLION/Génie civil pont	1'000
Gare St-Légier BT et MALT	812
Renforcement galerie Rhin-Rhône	420
Gare St-Légier génie civil	200
Système de contrôle ZBMS	183
Équipement véhicule service frein pneumatique + attelages	172
Gare St-Légier voie et AV	168
Divers petits projets < 50'000 CHF	149
Croisement 0.5 BT et MALT	114
All. Gare Pléiades - BV et équip. quais	114
Renouvellement SST Ondallaz	93
PO V.CH.GLION/Voie ferrée	92
Croisement 0.5 Génie civil	70
Croisement 0.5 Ligne de contact	62
Croisement 0.5 Voie et AV	57
BAT 921 Dépôt GN: Travaux divers bâtiment	54

Total Infrastructure

12'286

VOYAGEURS

Sécurisation passage des Cyprès	81
---------------------------------	----

Total Voyageurs

81

IMMOBILIER

BAT995 Hôtel-Restaurant des Pléiades Rénovation	70
---	----

Total Immobilier

70

TOTAL MVR

12'437

Bilan

ACTIFS en francs	Note en annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs circulants		19'147'143	21'131'057
Disponibilités à vue	1	16'506'937	14'264'586
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	2	295'876	788'487
Autres créances à court terme		863'437	4'818'436
envers des tiers		15'432	36'794
envers sociétés proches		-429	500'320
envers des institutions publiques		817'458	4'215'013
autres créances à court terme		30'977	66'310
Stocks		46'413	96'862
Actifs de régularisation		1'434'481	1'162'685
envers des tiers		1'434'481	1'162'685
Actifs immobilisés		215'686'702	208'688'708
Immobilisations financières		450'001	450'001
Immobilisations corporelles		215'236'701	208'238'707
Immobilisations		278'665'363	270'409'246
Amortissements		-85'447'591	-81'405'204
Investissements en cours		22'018'929	19'234'666
TOTAL DE L'ACTIF		234'833'845	229'819'766
PASSIF			
FONDS ÉTRANGERS		225'169'614	219'360'357
Dettes à court terme		8'979'189	8'419'479
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers		4'069'697	3'639'192
Dettes bancaires à court terme de tiers		1'917'385	2'000'446
Autres dettes		1'347'818	51'691
envers des sociétés proches		957'439	0
envers des tiers		390'379	51'691
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêts	3	127'532	1'079'357
Passifs de régularisation		1'516'758	1'648'793
envers des tiers		1'516'758	1'648'793
Dettes à long terme		48'207'789	49'625'175
Prêts bancaires à long terme		47'807'789	49'225'175
Autres avances financières à long terme		400'000	400'000
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	3	167'982'636	161'315'703
Fonds propres		9'664'231	10'459'408
Capital-actions		5'750'000	5'750'000
Réserve légale générale	5	31'920	31'920
Réserves pour pertes futures	5	6'042'704	6'042'704
Résultat au bilan		-2'160'393	-1'365'216
résultat reporté au 1.1		-1'365'216	-1'114'489
résultat de l'exercice		-795'177	-250'727
TOTAL DU PASSIF		234'833'845	229'819'766

Compte de résultat

PRODUITS en francs	Note en annexe	2020	2019
Produits de transport		5'184'085	7'267'351
Voyageurs		5'177'532	7'258'109
Marchandises et poste		6'553	9'241
Indemnisation des pouvoirs publics	4	18'748'255	14'786'221
Autres produits d'exploitation		2'942'521	5'317'572
Prestations de service		836'870	1'076'523
Restauration, hébergement		431'866	2'747'996
Loyers		1'673'785	1'493'053
TOTAL DES PRODUITS		26'874'861	27'371'144
CHARGES			
Charges de personnel		429'946	1'682'202
Salaires		332'698	1'445'344
Charges sociales et autres charges		97'248	236'859
Autres charges		16'985'039	17'094'999
Charges matières/marchandises/services		11'161'408	11'745'978
Commissions d'encaissement		14'082	33'516
Prestations de service		10'957'022	10'812'481
Marchandises restaurants		190'304	899'981
Exploitation des installations		2'112'595	1'799'453
Entretien immobilier et installations		1'232'570	928'517
Location d'installations		177'093	220'706
Entretien et remplacement mobilier et matériel		23'896	43'758
Nettoyage et déblaiement		679'036	606'472
Exploitation des véhicules		1'437'916	903'901
Autres charges d'exploitation		2'273'121	2'645'667
Energie (y.c. traction)		637'208	758'507
Assurances et indemnités versées		151'095	162'145
Droits, taxes, impôts indirects		639'976	540'226
Eau, autres matières et évacuation		46'383	88'214
Charges d'administration et informatique		338'250	505'749
Marketing		460'210	590'826
TOTAL DES CHARGES		17'414'986	18'777'202
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts		9'459'875	8'593'942
Amortissements et non-activables		-9'782'155	-7'618'220
Amortissements		-8'222'970	-7'246'562
Non-activables		-1'559'186	-371'658
Charges et produits financiers		-890'595	-890'545
Charges financières		-895'221	-902'239
Produits financiers		4'626	11'694
Résultat ordinaire avant impôt		-1'212'875	85'177

PROFITS ET PERTES (charges en -, produits en +)	note en annexe	2020	2019
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT		-1'212'875	85'177
Charges et produits hors exploitation	6	-	-
Charges et produits exceptionnels ou uniques	6	36'400	-506'201
Charges exceptionnelles ou uniques		36'400	-476'001
Produits exceptionnels ou uniques		-	-30'200
Charges et produits hors période	6	381'298	170'298
Charges hors période		128'591	-26'055
Produits hors période		252'707	196'353
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS		-795'177	-250'727
Impôts sur bénéfice et capital	7	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)		-795'177	-250'727

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

(charge en -, recettes en +)	2020	2019
Résultat reporté	-1'365'216	-1'114'489
Résultat de l'exercice	-795'177	-250'727
Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	-2'160'393	-1'365'216

Le conseil d'administration propose l'emploi suivant* : (en + prélèvement, en - attribution)

	Minimum légal	Proposé	Proposé*
proposition pour le résultat 2019 :			
Réserve générale (CO art 671)	-11'170	-11'170	-11'170
Réserve p/pertes futures INFRA (LCdF art 67)	0	456'422	456'422
Réserve p/pertes futures TRV (LTV art 36)	-376'671	-376'671	-376'671
Réserve p/pertes futures touristique (VD)	0	22'234	22'234
proposition pour le résultat 2020 :			
Réserve générale (CO art 671)	0	0	
Réserve p/pertes futures INFRA (LCdF art 67)	0	273'304	
Réserve p/pertes futures TRV (LTV art 36)	-357'548	-357'548	
Réserve p/pertes futures touristique (VD)	0	492'743	
Report à nouveau		-1'661'079	-1'274'401

* La proposition d'emploi du résultat 2019 a été refusée par l'assemblée générale le 10 juin 2020. Une nouvelle proposition d'emploi 2019 est soumise avec la proposition 2020.

Tableau de financement

en francs	2020	2019
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation général	-795'177	-250'727
Amortissements des immobilisations corporelles	8'301'770	7'969'025
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	7'506'593	7'718'298
Variation des créances d'exploitation à court terme	4'175'815	172'448
Variation des dettes d'exploitation à court terme	1'594'597	-1'902'971
Variation des stocks	50'449	30'437
Variation du besoin en fonds de roulement	5'820'861	-1'700'087
Flux de fonds provenant de l'exploitation	13'327'454	6'018'212
Opérations d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	15'299'763	-17'084'912
Variation des immobilisations financières	0	-100'000
Flux de fonds relatifs aux investissements nets	-15'299'763	-17'184'912
Opérations de financement		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	6'666'933	17'221'279
Variation des prêts bancaires à long terme	-1'417'387	-2'027'181
Variation des prêts bancaires à court terme	-83'061	-25'683
Variation dettes court terme pouvoirs publics sans intérêts	-951'825	0
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	4'214'660	15'168'415
Variation des disponibilités	2'242'350	4'001'715
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente	14'264'586	10'262'872
Disponibilités au 31 décembre	16'506'937	14'264'586



Chardome

MVR
TRANSPORTS
MONTREUX VEVEY RIVIERA

POINT D'ASSURAGE

80

Annexe aux comptes

RAISON SOCIALE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.735.581 avec la raison sociale «Transports Montreux-Vevey-Riviera SA». Son siège social est à Montreux.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

«Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes sont établis pour une durée d'une année. La clôture a lieu au 31 décembre.

Les principes comptables suivants sont appliqués:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

MVR ne dispose pas de stock de matériel ferroviaire. Celui-ci est détenu par la société MOB qui assure l'entretien de la flotte. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique. Les stocks de denrées pour la restauration sont valorisés sur la base de leur valeur d'acquisition la plus récente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

- Terrains
- Bâtiments 2.0%
- Installations de 2.5% à 10%
- Véhicules ferroviaires de 3% à 5%
- Véhicules routiers de 8% à 20%
- Ameublement de locaux de 5% à 10%
- Equipements informatiques de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Engagements de prévoyance

L'exploitation de la partie ferroviaire de MVR est effectuée par du personnel de la société MOB. MVR n'a donc pas d'engagement de prévoyance pour ces collaborateurs.

Le personnel de la gastronomie et du catering est engagé par MVR. Sa prévoyance professionnelle est confiée à HOTELA sur la base de la primauté des cotisations.

A fin 2020, MVR n'avait plus de personnel dans ce secteur, l'activité catering ayant été suspendue, et l'activité gastronomie confiée à un tiers.

Société proche

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) est considérée comme société proche. Cette dernière assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT en francs		2020	2019
---	--	------	------

1	Disponibilités à vue au 31.12		16'506'937	14'264'586
	comptes courants		16'506'937	14'264'586
2	Créances résultant de ventes et prestations		295'876	824'887
	Correction pour risque de pertes		0	-36'400
	Créances au bilan		295'876	788'487
3	Contributions d'investissement des pouvoirs publics		168'110'168	162'395'060
	dettes envers la Confédération		75'271'101	72'992'508
	- prêt en remboursement (secteur Voyageurs)*		295'850	346'567
	- prêts conditionnements remboursables (secteur Infrastructure)		74'975'251	72'645'941
	dettes envers le Canton de Vaud		92'830'234	89'393'720
	- prêts en remboursement (secteur Voyageurs)*		1'015'677	2'044'317
	- prêts conditionnements remboursables		91'814'557	87'349'403
	Prêts et réserves pouvoirs publics à fonds perdus art 56 LCdF (secteur Voyageurs)		8'832	8'832
	* dont part due à court terme		127'532	1'079'357
	- envers la Confédération (secteur Voyageurs)		49'142	50'717
	- envers le Canton de Vaud (secteur voyageurs)		78'390	1'028'640
4	Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat		18'748'255	14'786'221
	De la Confédération		10'734'385	9'340'922
	- pour l'exploitation du transport de voyageurs		4'042'832	3'329'046
	- pour l'exploitation de l'infrastructure		2'597'749	2'463'936
	- pour l'amortissement de l'infrastructure		4'093'804	3'547'940
	Du canton de Vaud		8'013'869	5'445'299
	- pour l'exploitation du transport de voyageurs		5'618'688	4'208'119
	- pour l'exploitation de l'infrastructure		939'052	890'000
	- pour l'amortissement de l'infrastructure		1'456'129	347'180
5	Mouvements des réserves			
	Réserve générale	01.01	31'920	29'340
	- Attribution /prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	2'580
		31.12	31'920	31'920
	Réserve pour pertes futures infrastructure (LCdF Art.67)	01.01	398'014	268'104
	- Attribution /prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	129'910
		31.12	398'014	398'014
	Réserve pour pertes futures VD touristique	01.01	749'996	743'397
	- Attribution /prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	6'600
		31.12	749'996	749'996
	Réserve pour pertes futures TRV (LTV Art.36)	01.01	4'894'694	4'627'211
	- Attribution /prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	267'483
		31.12	4'894'694	4'894'694
	Réserve pour amortissement ch.de fer voyageurs	01.01	0	909'874
	- Attribution /prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	-909'874
		31.12	0	0

6 Résultat extraordinaires, uniques ou hors période

Les charges sont présentées en négatif

Résultat hors exploitation	-	-
Résultat exceptionnel ou unique	36'400	-506'201
Charges exceptionnelles ou uniques	36'400	-476'001
Charges except: amortissements et corrections exceptionnelles de valeurs	-	-404'391
Charges except: pertes sur débiteurs	36'400	-28'260
Autres charges exceptionnelles ou uniques	-	-43'350
Produits exceptionnels ou uniques	-	-30'200
Prod. except: dissolution provisions	-	-150'000
Autres prod. exceptionnelles ou uniques	-	119'800
Résultat hors période	381'298	170'298
Charges hors période	128'591	-26'055
Charges hors période: Mobilis	138'191	-26'055
Autres charges hors période	-9'601	-
Produits hors période	252'707	196'353
Prod. hors période : dommages-intérêts, assurances	60	182'101
Prod. hors période : Mobilis	252'478	13'216
Autres produits hors période	170	1'035

7 Impôts sur bénéfice et capital

La société est exonérée de l'impôt sur le capital et le bénéfice conformément à l'art. 90 al.2 de la loi sur les impôts (LI).

8 Actions propres détenues au 31 décembre

	Nombre	Nombre
Etat au 1.1	20'838	20'838
Achats	0	0
Ventes	0	0
Etat au 31.12	20'838	20'838

Les actions acquises le sont généralement à titre gratuit ou à une valeur symbolique. Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

ENGAGEMENTS

2020

2019

9 Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

215'686'702 208'688'708

Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué.

10 Dettes envers des institutions de prévoyance

0

20'242

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2020

2019

11 Valeurs d'assurances

278'512'806 278'365'078

Bâtiments	36'827'176	36'679'448
Matériel roulant	85'000'000	85'000'000
Choses et installations	51'685'630	51'685'630
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

12 Actionnaires détenant plus de 5% du capital-actions	2020	2019
- Cie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	19,9%	19,9%
- Canton de Vaud	19,7%	19,7%
- Confédération Suisse	17,1%	17,1%
- Commune de Vevey	8,2%	8,2%
- Commune de Montreux	5,2%	5,2%

13 Corrections sur les indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

Les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office Fédéral des Transports (OFT, CH), respectivement le canton de Vaud (VD), se basant sur l'art. 4 de la convention sur les prestations 2017-2020, en dérogation de l'art. 67 LCdF.

recettes en +	Convenu selon conventions	Avenants COVID Modif Prêts	Reclassements indem.- prêt	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
CH indemnités d'exploitation	2'468'075	129'674				2'597'749
tronçon Montreux-Naye	1'013'075	34'500				1'047'575
tronçon Vevey-Pléiades	1'455'000	95'174				1'550'174
VD indemnités d'exploitation	905'000	34'052				939'052
tronçon Montreux-Naye	800'000	27'287				827'287
tronçon Vevey-Pléiades	105'000	6'765				111'765
CH indemnités d'amortissement	3'637'000		631'599	-989'464	814'669	4'093'804
tronçon Montreux-Naye	1'588'000		-566'541	-823	600'004	1'620'641
tronçon Vevey-Pléiades	2'049'000		1'198'140	-988'641	214'665	2'473'163
VD indemnités d'amortissement	1'399'572		-432'207	-30'431	519'195	1'456'129
tronçon Montreux-Naye	1'252'440		-447'261	115'309	358'040	1'278'528
tronçon Vevey-Pléiades	147'132		15'054	-145'739	161'155	177'601
TVA sur indemnités	-285'928	-5'567	-6'779			-298'274
tronçon Montreux-Naye	-158'220	-2'101	34'469			-125'851
tronçon Vevey-Pléiades	-127'708	-3'466	-41'249			-172'423
Prêts conditionnellement remboursables	10'093'428		-	-3'496'872		6'596'556
CH prêt conditionnellement remboursables	6'060'480			-3'929'079		2'131'401
VD prêt conditionnellement remboursables	4'032'948			432'207		4'465'155
Total des indemnités et prêts	18'217'147	158'159	-3'304'259	-1'019'894	1'333'864	15'385'016
Contrib.d'invest. CH (ind. amort + prêt)	9'697'480	-	-3'297'480	-989'464	814'669	6'225'205
Contrib. d'invest. VD (ind. amort + prêt)	5'432'520	-	-	-30'431	519'195	5'921'284

14 Audit spécial des subventions

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

15 Pandémie Covid19

Diminution des recettes de transport

Les restrictions de circulation et la baisse du tourisme provoquées par la pandémie ont occasionné des pertes de recettes de transport importantes. Le secteur Infrastructure, qui touche une part de ces recettes au travers des revenus du prix du sillon, a également été impacté. La réserve pour pertes futures infrastructure n'étant pas suffisante pour absorber ce manque à gagner, des subventions supplémentaires ont été accordées par la Confédération à hauteur de CHF 129'647, et par le Canton de Vaud à hauteur de CHF 34'052.

Charges du personnel

Pour l'exercice 2020, dans le cadre de ses activités de Gastronomie-Catering, la société a touché des indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT) en lien avec l'ordonnance COVID assurance chômage datée du 20 mars 2020 et modifiée ultérieurement. Ces indemnités ont été portées en diminution des charges du personnel à hauteur de CHF 80'757.

Crédit Covid-19

La société a contracté un crédit COVID-19 de CHF 500'000 garanti par un cautionnement solidaire au sens de l'art. 3 OCaS-COVID-19. Les conditions de ce crédit (utilisation des fonds, durée et amortissement, taux d'intérêt) sont fixées aux articles 2 à 4 de la Loi fédérale sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 LCaS-COVID-19 du 18 décembre 2020. Cette loi fixe le délai d'amortissement à 8 ans (2028). Le taux d'intérêt est de 0%. Ce taux sera revu au 31 mars de chaque année. S'agissant d'aides destinées à garantir l'exploitation, l'art. 2 LCaS-COVID-19 exclut pendant la durée du cautionnement certaines opérations en matière de prêts, de capitaux et de distribution des bénéfices.

16 Evénements postérieurs à la date de la clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

Autres informations

Bilan 2020 par secteur en francs

Voyageurs

Infrastructure

Immobilier

ACTIF

Actifs circulants	8'788'800	10'198'552	159'792
Disponibilités à vue	8'533'819	7'962'276	10'842
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	210'799	85'076	0
Autres créances à court terme	-60'404	801'835	122'007
envers des tiers	8'556	362	6'514
envers des sociétés proches	-429	0	0
inter-secteurs MVR (interne)	116'758	-219'432	102'674
envers des institutions publiques	-216'266	1'020'905	12'819
autres créances à court terme	30'977	0	0
Stocks	23'696	1'973	20'745
Actifs de régularisation	80'890	1'347'392	6'199
envers des tiers	80'890	1'347'392	6'199
Actifs immobilisés	73'456'934	141'160'799	1'068'970
Immobilisations financières	250'000	0	200'001
Immobilisations corporelles	73'206'934	141'160'799	868'969
Immobilisations	114'148'711	162'752'803	1'763'849
Amortissements	-41'901'099	-42'520'398	-1'026'094
Investissements en cours	959'321	20'928'394	131'214
Total de l'actif	82'245'733	151'359'350	1'228'762

PASSIF

FONDS ÉTRANGERS	77'561'241	147'319'006	289'366
Dettes à court terme	4'422'244	4'480'580	76'366
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers	585'100	3'424'490	60'107
Dettes bancaires à court terme de tiers	1'911'385	0	6'000
Autres dettes	559'717	782'342	5'759
envers des sociétés proches	169'338	782'342	5'759
envers des tiers	390'379	0	0
Dettes à court termes pouvoirs publics sans intérêts	127'532	0	0
Passifs de régularisation	1'238'510	273'747	4'500
envers des tiers	1'238'510	273'747	4'500
Dettes à long terme	47'994'789	0	213'000
Prêts bancaires à long terme	47'594'789	0	213'000
Autres avances financières à long terme	400'000	0	0
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	25'144'209	142'838'427	0
Fonds propres	4'684'492	4'040'344	939'396
Capital-actions	648'419	4'372'056	729'526
Réserve légale générale	13'670	0	18'250
Réserves pour pertes futures	5'644'690	398'014	0
Résultat au bilan	-1'622'287	-729'725	191'620
résultat reporté au 1.1	-1'048'749	-513'951	197'484
résultat de l'exercice	-573'538	-215'775	-5'864
Total du passif	82'245'733	151'359'350	1'228'762

Compte de résultat 2020 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
PRODUITS			
Produits de transport	5'184'085	0	0
Voyageurs	5'177'532	0	0
Marchandises et poste	6'553	0	0
Indemnisation des pouvoirs publics	9'661'520	9'086'735	0
Autres produits d'exploitation	2'370'107	471'308	101'106
Prestations de service	605'640	231'231	0
Restauration, hébergement	431'866	0	0
Loyers	1'332'601	240'078	101'106
PRODUITS	17'215'712	9'558'043	101'106
CHARGES			
Charges de personnel	429'946	0	0
Salaires	332'698	0	0
Charges sociales et autres charges	97'248	0	0
Autres charges	11'388'099	5'471'463	125'477
Charges matières/marchandises/services	8'198'533	2'941'139	21'737
Commissions d'encaissement	14'082	0	0
Prestations de service	7'994'146	2'941'139	21'737
Marchandises restaurants	190'304	0	0
Exploitation des installations	528'212	1'506'751	77'632
Entretien immobilier et installations	261'485	893'454	77'632
Location d'installations	177'093	0	0
Entretien et rempl. mobilier et matériel	23'140	756	0
Nettoyage et déblaiement	66'494	612'542	0
Exploitation des véhicules	1'379'901	58'015	0
Autres charges d'exploitation	1'281'454	965'559	26'109
Energie (y.c. traction)	99'715	537'334	158
Assurances et indemnités versées	99'082	44'167	7'846
Droits, taxes, impôts indirects	335'872	302'828	1'275
Eau, autres matières et évacuation	17'857	19'746	8'780
Charges d'administration et informatique	268'717	61'483	8'049
Marketing	460'210	0	0
CHARGES	11'818'045	5'471'463	125'477
Prestations internes	1'287'884	-1'239'644	-48'240
Accès au réseau	1'267'227	-1'267'227	0
Autres prestations internes	20'657	27'583	-48'240
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts	4'109'783	5'326'224	23'869
Amortissements et non-activables	-4'207'403	-5'549'944	-24'808
Amortissements	-4'182'332	-4'015'830	-24'808
Non-activables	-25'071	-1'534'114	0
Charges et produits financiers	-876'016	-9'654	-4'925
Charges financières	-880'614	-9'654	-4'953
Produits financiers	4'598	0	28
Résultat ordinaire avant impôt	-973'636	-233'375	-5'864
Résultat exceptionnel ou unique	18'800	17'600	0
Résultat hors période	381'298	0	0
Résultat de l'exercice (+ = bénéfice)	-573'538	-215'775	-5'864
Résultat indemnisé *	-135 195	-215'775	0
Résultat non-indemnisé	-438 343	0	-5'864

* L'utilisation des résultats indemnisés est soumise à la Loi sur le Transport de Voyageurs (LTV art 36) et à la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF art 67).

Tableau des immobilisations du secteur infrastructure

Tronçons Naye et Pléiades

Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.19	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.20	Amortissements dans la période	Amortissements amortissements dans la période	Amortissements 31.12.20	Valeur comptable 31.12.19	Valeur comptable 31.12.20
1. Ouvrages d'art	35 269 755	5 420 000	-	40 689 755	-833 009	-	-7 201 048	28 901 715	33 488 706
1.01 110 Ouvrages d'art : ponts, viaducs, ponceaux	5 244 602	1 000 000	-	6 244 602	-1 462 079	-	-1 822 582	3 782 523	4 422 020
1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	7 524 781	-	-	7 524 781	-1 546 477	-	-1 673 121	5 978 304	5 851 660
1.03 152 Ouvrages d'art : ouvrages de soutènement	287 000	4 000 000	-	4 287 000	-8 388	-	-20 609	278 612	4 266 391
1.04 155 Ouvrages d'art : ouvrages de protection	4 701 030	-	-	4 701 030	-1 23 486	-	-1 184 142	3 577 544	3 516 888
1.05 153 Ouvrages d'art : galeries	17 512 342	420 000	-	17 932 342	-2 227 610	-	-2 500 595	15 284 732	15 431 747
2. Voie et terrains	50 482 570	3 514 600	-26 262	53 970 908	-12 668 579	26 262	-13 766 607	37 823 991	40 204 301
2.01 210 Voie : rails, crémaillère, traverses, ballast	39 842 609	3 444 600	-26 262	43 260 947	-10 179 661	-1 010 666	-11 164 065	29 662 948	32 096 882
2.02 220 Voie : appareils de voie, superstructure	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2.03 251 Voie : infra sol fondation	9 803 938	70 000	-	9 873 938	-2 478 918	-	-2 602 542	7 325 020	7 271 396
2.51 053 Terrains	836 023	-	-	836 023	-	-	-	836 023	836 023
3. Installations courant traction	16 726 364	222 000	-	16 948 364	-4 041 456	-436 651	-4 478 107	12 684 908	12 470 257
3.01 310 Courant traction : ligne de contact	10 784 122	129 500	-	10 913 622	-3 345 520	-291 440	-3 636 960	7 438 602	7 276 662
3.02 352 Courant traction : sous-stations	5 942 242	92 500	-	6 034 742	-695 937	-	-841 148	5 246 305	5 193 594
4. Installations de sécurité	14 079 070	196 500	-	14 275 570	-6 922 757	-477 938	-7 400 695	7 156 313	6 874 875
4.01 410 IS : Postes enclenchement	3 933 000	-	-	3 933 000	-216 508	-196 650	-413 158	3 716 492	3 519 842
4.02 451 IS : Contrôle marche des trains	1 600 000	196 500	-	1 796 500	-32 000	-88 669	-120 669	1 568 000	1 675 831
4.03 455 IS : passage à niveau (hors voie)	1 758 502	-	-	1 758 502	-695 092	-56 011	-751 103	1 063 410	1 007 399
4.04 410 IS : Tech. commande, serveurs, API	6 787 568	-	-	6 787 568	-5 979 157	-136 608	-6 115 765	808 411	671 803
5. Installations télécom et basse tension	6 634 439	925 500	-	7 559 939	-2 534 151	-451 887	-2 986 038	4 100 288	4 573 901
5.01 559 IT BT TT : Câbles et tracé, inst. BT TT	3 094 099	925 500	-	4 019 599	-913 805	-213 507	-1 127 312	2 180 294	2 892 287
5.02 551 IT BT TT : Télécom, réseau, serveurs	1 900 340	-	-	1 900 340	-613 179	-74 380	-687 559	1 287 161	1 212 781
5.03 510 IT BT TT : Alimentations éclairage alarme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5.04 551 IT BT TT : CE, régulation du trafic	1 640 000	-	-	1 640 000	-1 007 167	-164 000	-1 171 167	632 833	468 833
6. Installations d'accueil	16 676 444	435 500	-	17 111 944	-3 381 610	-276 392	-3 658 002	13 294 834	13 453 942
6.01 051 Accueil : bâtiment exploit, gares	8 041 495	34 000	-	8 095 495	-2 885 907	-138 509	-3 024 416	5 159 588	5 071 079
6.02 610 Accueil : Installations ext. quais	8 334 971	243 000	-	8 577 971	-437 965	-124 848	-562 813	7 897 006	8 015 158
6.03 699 Accueil : mobilier et équipements d'accueil	201 978	138 500	-	340 478	-45 978	-11 565	-57 543	156 000	282 935
6.04 652 Accueil : espaces publics	98 000	-	-	98 000	-11 760	-1 470	-13 230	86 240	84 770
7. Véhicules	10 342 536	1 571 600	-	11 914 136	-2 384 751	-390 063	-2 774 814	7 957 785	9 139 322
7.01 710 Véhicules : ferroviaires de service	10 342 536	1 571 600	-	11 914 136	-2 384 751	-390 063	-2 774 814	7 957 785	9 139 322
8. Moyens d'exploitation	282 187	-	-	282 187	-239 487	-15 600	-255 087	42 700	27 100
8.02 899 Exploit : Systèmes mesure, diagnostic	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8.03 799 Exploit : Equip. Entretien, machines	210 432	-	-	210 432	-203 232	-3 600	-206 832	7 200	3 600
8.04 899 Exploit : systèmes prod. Informatique	60 000	-	-	60 000	-24 500	-12 000	-36 500	35 500	23 500
8.05 899 Exploit : outillage et équip postes de travail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8.07 899 Exploit : Mobilier bureau et aménagements	11 755	-	-	11 755	-11 755	-	-11 755	-	-
TOTAL	150 493 365	12 285 700	-26 262	162 752 803	-38 530 830	-4 015 830	-42 520 398	111 962 534	120 232 404

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 16 à 25) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 29 avril 2021

Impressum

Rédaction **MOB**, Graphisme **Actalis SA** Impression **Paperforms**
Crédits photographiques **Actalis SA et Valentin Flauraud.**

2020